

1) Recommandation : CONSERVEZ LE SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL À UN TOUR (SMUT) ACTUEL.

- a. Le système est facile à comprendre; la personne ayant recueilli le plus de votes gagne. Point à la ligne.
- b. Le système est simple : décompte des votes pour chaque candidat et détermination du gagnant.
- c. Le système fonctionne depuis 160 ans. Les élections n'ont présenté aucune anomalie.
- d. La plainte selon laquelle les petits partis ne peuvent pas être représentés est le fruit de l'imagination. J'en veux pour preuve le CRÉDIT SOCIAL DANS L'OUEST. Ce parti a formé des gouvernements en Alberta et en Colombie-Britannique pendant 35 et 37 ans respectivement, et a fait élire des députés dans les années 1960, et ce, malgré le fait que le parti n'existait pas à l'échelle nationale. Les CRÉDITISTES ont également fait élire des députés au cours des années 1960 même s'ils n'avaient pas d'entité nationale. En 1990, ni le Parti réformiste (anciennement le CRÉDIT SOCIAL) ni le Bloc Québécois n'existaient. Nous savons tous ce qui est arrivé en 1992 et comment ces partis ont chamboulé la politique! Pour être légitime, il faut remporter un siège de bonne guerre, et cela a lieu régulièrement.
- e. Un résultat d'élections très serré est bon pour la démocratie. Même si un gagnant a été choisi, le candidat qui arrive au deuxième et même au troisième rang a une chance de gagner la prochaine fois. Si seulement 500 voix séparent le premier et le troisième candidat dans une circonscription de 10 000 électeurs, un petit changement dans l'opinion peut modifier le cours des choses.

2) Recommandation : N'ADOPTEZ PAS UN SYSTÈME QUI FAIT APPEL À DE NOMBREUX DÉCOMPTES POUR DÉTERMINER UN GAGNANT.

- a. Il n'est pas nécessaire d'exiger que 50 % de la population vote pour qu'un vainqueur soit légitime. Si un candidat obtient 50 % des voix dans une course à quatre, cela signifie que les autres candidats n'ont pas reçu beaucoup d'appui. Les gens votent pour un candidat donné pour de nombreuses raisons : certains votent pour une personne ou pour une position politique; d'autres votent contre la personne ou la position de quelqu'un d'autre. Certains candidats sont perçus comme un vote pour AUCUN DE CES PARTIS (pensez au Parti Rhinocéros!). Pour obtenir 50 %, vous devez vraiment vous distinguer : le scrutin doit se traduire par une victoire écrasante pour quelqu'un. Si un candidat a besoin de deux ou trois niveaux d'appui pour dépasser le candidat qui s'est le mieux classé, cette personne représente-t-elle vraiment le choix de la population? Le choix de la population mène à une détermination du gagnant au premier tour. Si vous aimez le candidat n° 2, POURQUOI NE PAS VOTER POUR LUI EN PREMIER LIEU?
- b. MARK TWAIN, l'humoriste américain, a compris les faits et les chiffres. Il a dit « Il y a les MENSONGES, les sacrés MENSONGES et les STATISTIQUES! »
 - i. le corollaire de cette assertion est que l'« ON FAIT DIRE CE QUE L'ON VEUT AUX CHIFFRES »;

ii. le corollaire de ce dernier est que « LES CHIFFRES PEUVENT ÊTRE MANIPULÉS POUR DIRE CE QUE VOUS VOULEZ ENTENDRE! »

- 3) Question. J'ai lu samedi (17 juillet 2016) dans le *GLOBE AND MAIL* (article de Gordon) qu'une modification du mode de scrutin peut nécessiter un changement constitutionnel.
- La Cour s'est-elle prononcée ou se prononcera-t-elle sur cette question?
 - Un changement au niveau fédéral signifie-t-il automatiquement que les provinces et les villes doivent changer leur mode d'élection?
 - Le gouvernement fédéral a-t-il obtenu le consentement des provinces ou existe-t-il un moyen d'obtenir leur consentement si elles doivent changer le mode? Le fait de recourir à différents systèmes pour élire des personnes à différentes charges publiques est de la PURE FOLIE!!!!!!!!!!!!
 - Le gouvernement fédéral reconnaît-il que le processus électoral appartient aux gens et que les élus ne sont que leurs instruments pour exercer leur pouvoir?
 - Le gouvernement s'est-il engagé à obtenir le consentement de la population par la tenue d'un référendum ou en faisant en sorte que la réélection dépende de cette question particulière.
- 4) Question. Représentation proportionnelle
- Comment le scrutin sera-t-il mis en place?
 - Qui compose les listes; le parti ou les candidats ayant reçu le plus grand nombre de voix occuperont-ils la première place, la deuxième, etc. sur cette liste?
 - Les personnes figurant sur cette liste mèneront-elles une campagne active?
 - Les listes seront-elles provinciales ou nationales?
 - Y aura-t-il un minimum requis pour gagner un siège et cela se fera-t-il par province ou au niveau national?
 - Même si un parti disparaît à la suite d'un SMUT, cette situation est difficile pour le parti uniquement. Il est dit aux membres de remettre les choses en ordre et d'amener du sang neuf. Changer ou disparaître! Les parties vont et viennent tout le temps. Si le parti change, il ne faudra qu'une élection ou deux pour qu'il puisse se rétablir. Les conservateurs ont repris le pouvoir au Nouveau-Brunswick après la CUISANTE défaite de RICHARD HATFIELD en 1987. Il a fallu quatre élections, mais c'est arrivé. Tout n'était pas perdu après tout, et le parti qui est arrivé au pouvoir en 1987 n'a pas agi comme un dictateur.
- 5) RECOMMANDATION : OUBLIEZ DE METTRE EN ŒUVRE LE SYSTÈME D'UN BLOC ET FAITES-LE POUR LES ÉLECTIONS DE 2019.
- Les changements nécessaires doivent être validés :
 - Reflètent-ils réellement la volonté du peuple?
 - Étaient-ils justes?
 - Les gens étaient-ils d'accord pour dire que le résultat obtenu était celui qui était prévu?
 - Pourquoi le système n'est-il pas mis en place graduellement pour être mis à l'essai et être corrigé?

- c. Le système devrait être mis à l'essai dans une circonscription où les sièges changent de titulaires régulièrement; cela doit avoir lieu à cet endroit pour s'assurer que, lorsque les gens changent d'idée, l'attribution finale des sièges rend compte de ce changement.
 - d. Prévoyez d'abord l'incidence des changements. Vérifiez ce qui se passe lorsque 2, 5, 10 et 50 % des électeurs changent leur choix.
- 6) IL A ÉTÉ CONVENU À NOTRE HÔTEL DE VILLE À SAINT JOHN QUE L'ON DEVRAIT METTRE L'ACCENT SUR LES COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE À L'ÉCOLE AFIN QUE LES JEUNES ÉLECTEURS SOIENT ÉDUQUÉS ET PARTICIPENT AU PROCESSUS. Les prochaines générations doivent voter et non seulement ils doivent comprendre pour qui ils votent et ce sur quoi ils se prononcent!
- 7) Question. CET EXERCICE EST-IL VRAIMENT NÉCESSAIRE? Recommandation : SI LES LIBÉRAUX ESTIMENT QUE LA RÉFORME ÉLECTORALE EST UNE QUESTION BRÛLANTE, LAISSEZ-LES TENIR DES ÉLECTIONS EN 2019 POUR DÉFENDRE CE POINT.
- a. La réforme électorale n'est pas un enjeu. Seules 20 personnes ont assisté à la réunion qui s'est tenue à l'hôtel de ville à Saint John. Où étaient passés les gens? Pourquoi n'étaient-ils pas là? Ce n'est pas un sujet de conversation que j'ai entendu dans la rue. Je suppose que tout le monde s'en fout! Les chroniqueurs du *Globe and Mail* et d'autres journaux partagent cet avis lorsqu'ils discutent de la réforme électorale.
 - b. Je me souviens du débat sur le drapeau en 1964. Ma famille a effectué un voyage en voiture au Canada, du Maine à Vancouver. Le seul endroit où nous avons vu un certain intérêt à cet égard était au Québec. Différents drapeaux flottaient partout aux antennes des voitures. Le message était clair. LAISSEZ TOMBER L'UNION JACK. Une fois que nous sommes arrivés en Ontario, le débat avait disparu et n'a plus montré son visage. S'agissait-il d'une question brûlante? LA QUESTION DU LIBRE LIBRE-ÉCHANGE PAR AILLEURS ÉTAIT UNE QUESTION BRÛLANTE D'UN OCÉAN À L'AUTRE.
- 8) Recommandation : LES POLITICIENS NE DEVRAIENT PAS PRENDRE LES DEVANTS EN CE QUI A TRAIT À LA RÉFORME NI NE DEVRAIENT JOUER UN RÔLE MOTEUR DANS CE DOMAINE.
- a. Le processus électoral établit les règles du jeu. Le fait de permettre aux politiciens d'avoir en premier leur mot à dire sur leur mode de sélection est une menace pour la démocratie. Ils essaieront de renforcer leur pouvoir, pas de le diminuer, et d'augmenter aussi leurs chances d'être élus.
 - b. J'en veux comme preuve ce qui est survenu en FLORIDE en 2000. Aux États-Unis, c'est le bureau du procureur général, un poste partisan, qui procède aux élections. Les politiciens feront et ont fait tout ce qui est légal pour améliorer leurs chances de réussir. Mon épouse et moi étions en Floride en février 2001 et les habitants du coin étaient encore en train de rire des élections. Les dés étaient pipés et tout le monde le savait.

Jim Norfolk

Saint John (Nouveau-Brunswick)